



36 Place de la Mairie
Tel : 05.65.69.02.42

Mail : mairie-de.camboulazet@wanadoo.fr

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU
LUNDI 03 AOUT 2020
A 20H30**

(EXTRAITS)

L'an deux mille vingt,

Le trois du mois d'août à 20 Heures 30,

Le Conseil Municipal de la commune de CAMBOULAZET, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur LACHET Jean, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28/07/20

Présents : M. LACHET Jean, M. ANGLES Julien, Mme CANITROT Nadine, M. CUOC Jérôme, M. ENJALBERT Maxime, M. GAZANIOL Dominique, Mme LACOMBE Patricia, M. LACOMBE Philippe, Mme LITRE Alexandrine, M. PANIS Didier, Mme POUGET Sandrine.

Il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du conseil :

Monsieur Julien ANGLES ayant obtenu la majorité des suffrages, il a été désigné pour remplir cette fonction qu'il a acceptée.

➡ CREATION DES COMMISSIONS COMMUNALES :

1-Urbanisme/Voies et réseaux/Assainissement : Didier Panis, Maxime Enjalbert, Dominique Gazaniol, Julien Angles

2-Patrimoine immobilier/Equipements : Didier Panis, Maxime Enjalbert, Nadine Canitrot

3-Social/Santé : Patricia Lacombe, Sandrine Pouget

4-Finances : Didier Panis, Jérôme Cuoc, Alexandrine Litre

5-Agriculture/Economie/Tourisme : Dominique Gazaniol, Jérôme Cuoc, Alexandrine Litre

6-Vie associative/Évènements/Animation : Nadine Canitrot, Philippe Lacombe, Sandrine Pouget

7-Sécurité/Assurances/Maintenance : Nadine Canitrot, Alexandrine Litre

8-Prospective et Projets : Jean Lachet, Dominique Gazaniol, Philippe Lacombe, Patricia Lacombe

9-Communication : Jean Lachet, Julien Angles, Patricia Lacombe, Sandrine Pouget

10-Scolaire/Jeunesse/Sport : Maxime Enjalbert, Julien Angles, Jérôme Cuoc

➡ LES DELEGATIONS AUX ADJOINTS

Urbanisme, VRD, assainissement : Dominique GAZANIOL

Patrimoine, équipements : Maxime ENJALBERT

Finances, fiscalité : Didier PANIS

LES ELUS REFERENTS PAR SECTEUR GEOGRAPHIQUE :

Secteur 1 : Lacombe/La Gardie/Noyès et lieux-dits jusqu'au Fonds Basses : Sandrine Pouget et Didier Panis

Secteur 2 : Pruns/Le Pouget : Dominique Gazaniol et Maxime Enjalbert

Secteur 3 : La Fabrie/Enoc/Sabin : Jérôme Cuoc et Philippe Lacombe.

Secteur 4 : Camboulazet : Patricia Lacombe, Julien Angles pour les lotissements Bonafouzen et La Lande, Alexandrine Litre, Nadine Canitrot pour Camboulazet et ses environs

DELIBERATION : INDEMNITE DE FONCTION MAIRE, ADJOINTS ET CONSEILLERS MUNICIPAUX NON TITULAIRE DE DELEGATION

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du Conseil Municipal en date du 03 juillet 2020 délibération N°13, ce même Conseil Municipal a fixé le montant des indemnités de fonction du Maire, adjoints et conseillers municipaux non titulaire de délégation.

Il donne lecture de la lettre en date du 13 juillet 2020, reçue le 16 juillet 2020 de Monsieur Philippe LACOMBE, conseiller municipal qui renonce à percevoir son indemnité de conseiller municipal.

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

- Prend acte de sa demande et porte à **six** le nombre de conseillers municipaux indemnisés au lieu de sept
- Dit que l'annexe à la délibération du 03/07/2020 est modifiée

DELIBERATION : CREATION DU SIVOS DU PAYS SEGALI ET APPROBATION DES STATUTS

Monsieur le Maire rappelle la délibération de PAYS SEGALI COMMUNAUTE en date du 14 Novembre 2019 qui prévoit la restitution de la compétence scolaire à la Commune de CAMBOULAZET au 1^{er} Juillet 2020 par la réduction de l'intérêt communautaire de la compétence optionnelle « Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire ».

Cette délibération communautaire est intervenue après de nombreux débats. Au final, il est apparu impossible de maintenir une situation de territorialisation de la compétence - certaines Communes refusant de transférer leurs écoles.

Les écoles gérées par la Communauté de Communes pouvaient être rendues à chaque Commune ou – c'est autorisé par la Loi – être reprises dans le cadre d'un Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire. Il est apparu au collectif des Communes concernées, qu'il valait mieux créer un SIVOS, de façon à sauvegarder la dynamique intercommunale qui a été créée au fil des années.

Monsieur le Maire expose qu'il convient donc de créer un Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire nommé « SIVOS du Pays Ségali » qui aura pour objet de gérer les services scolaires, périscolaires et actions concourant à la politique éducative selon les statuts annexés.

Entre le 1^{er} Juillet 2020 et la création du SIVOS, la gestion des écoles, sur proposition de la Préfecture, sera assumée par un service commun.

Il sera constitué par les Communes de Baraqueville, Boussac, Camboulazet, Castanet, Colombières, Gramond, Manhac, Moyrazès, Pradinas et Sauveterre-de-Rouergue.

Il s'agit aujourd'hui de délibérer pour approuver le projet des statuts du Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire « SIVOS du Pays Ségali » et solliciter Madame le Préfet de l'Aveyron pour sa création au 1^{er} Janvier 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de CAMBOULAZET :

- Approuve les statuts du « SIVOS du Pays Ségali » figurant en annexe jointe ;
- Approuve l'adhésion de la Commune au Syndicat à compter de sa création ;
- Demande à Madame le Préfet de l'Aveyron de bien vouloir décider de la création du « SIVOS du Pays Ségali » au 1^{er} Janvier 2021 ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer les présents statuts et l'ensemble des actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

👉 DELIBERATION : LISTE DES NOMS EN VUE DE LA NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire.

Dans les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité, pour que cette nomination puisse avoir lieu de dresser une liste de 20 noms.

Le conseil municipal a désigné les personnes suivantes :

	NOM	Prénom	Adresse	CP	VILLE
1.	PANIS	Didier	69 Chemin de Nègrecamp Noyès	12160	CAMBOULAZET
2.	ANDRIEU	Virginie	217 Route du Cayre La Fabrie	12160	CAMBOULAZET
3.	CANITROT	Nadine	48 Route de la Rivière	12160	CAMBOULAZET
4.	RODRIGUEZ	Pierre	193 Lotissement Bounafouzen	12160	CAMBOULAZET
5.	BONNEVIALE	Lionel	116 Chemin du Bouscaillou Pruns	12160	CAMBOULAZET
6.	REY	Marie- Claude	911 Route du Sol Le Pouget	12160	CAMBOULAZET
7.	LAUMOND	Vincent	314 Route de Versailles Pruns	12160	CAMBOULAZET
8.	MAZARS	Alain	160 Chemin de la Binal Le Pouget	12160	CAMBOULAZET
9.	ALBOUY	Françoise	2101 Route de la Nauze Les Ourtalous	12160	CAMBOULAZET
10.	MOULY	Jean-Marc	187 Chemin du Broual	12160	CAMBOULAZET

11.	COUFFIN	Nelly	379 Route de La Mothe	12160	CAMBOULAZET
12.	ENJALBERT	Didier	Lotissement Les terrisses	12160	MOYRAZES
13.	GOMBERT	Jocelyn	145 Chemin du Devès	12160	CAMBOULAZET
14.	BEC	Florent	132 Route du Turenq Noyès	12160	CAMBOULAZET
15.	MARTY	Pierre	347 Rue du Puech	12160	BARAQUEVILLE
16.	TABARDEL	Jacky	11 Route de la Poro Noyès	12160	CAMBOULAZET
17.	LACOMBE	Damien	193 Route de la Nauze Noyès	12160	CAMBOULAZET
18.	MARTY	Jean-Charles	288 Route de Combecalde La Fabrie	12160	CAMBOULAZET
19.	MOLINIER	Philippe	21 Impasse des Lilas	12160	CAMBOULAZET
20.	REY	Sandrine	203 Route de Combecalde La Fabrie	12160	CAMBOULAZET

➡ DELIBERATION : ELECTION DES DELEGUES A LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRE DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal,

- Vu l'article L2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu l'article 22 du Code des Marchés Publics,

Décide de procéder à l'élection des trois membres titulaires et des trois membres suppléants de la commission d'appel d'offres, à la représentation proportionnelle au plus fort reste .

Ont été élus à l'unanimité :

Président de la Commission d'Appel d'Offre :

Monsieur **LACHET Jean, Maire**

Membres titulaires

Monsieur **LACOMBE Philippe**

Monsieur **CUOC Jérôme**

Monsieur **ENJALBERT Maxime**

Membres suppléants

Monsieur **GAZANIOL Dominique**

Madame **POUGET Sandrine**

Madame **LACOMBE Patricia**

➡ DELIBERATION : DESIGNATION DES DELEGUES REPRESENTANTS LA COMMUNE AU SEIN DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (C.L.E.C.T) DE PAYS SEGALI COMMUNAUTE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne à l'unanimité :

- **M. Jean LACHET** Maire : délégué titulaire,
- **M. Didier PANIS** Adjoint au Maire : délégué suppléant.

DESIGNATION D'UN ELU « CORRESPONDANT SECURITE ROUTIERE »

Nadine CANITROT est désignée correspondante sécurité routière, elle sera l'interlocutrice privilégiée de la Préfecture dans le domaine de la sécurité routière.

DESIGNATION D'UN REFERENT AMBROISIE

Les ambrosies sont des plantes exotiques envahissantes à impacts sanitaires et agricoles importants. C'est une plante très allergisante qui provoque d'importants inconforts chez de multiples personnes. Le référent communal sera chargé de valider des signalements effectués par les citoyens pour ensuite organiser leur destruction puis de renseigner ce suivi sur l'outil signalement-ambrosie.fr.

Sandrine POUGET est désignée référente de la commune de Camboulazet.

Questions diverses



Site de Versailles :

- Réparation du local à Versailles suite sinistre. Il reste les carreaux de la fenêtre du local à remplacer. La commission patrimoine aura en charge ce dossier
- Les référents pour l'entretien du site de Versailles sont Dominique GAZANIOL, Philippe LACOMBE et Julien ANGLES
- Un arbre menace de tomber derrière le local des toilettes : Un administré s'est proposé pour le dégager et prendre le bois.
- Compteur électrique à Versailles : dans le cadre du projet d'enfouissement de la ligne HTA, la question d'installer un compteur électrique avait été évoqué par la précédente équipe municipale. Un conseiller va participer fin août à une réunion du SIEDA et va évoquer ce dossier.



Bornes incendie : Le remplacement d'une borne incendie endommagée à Lacombe a été commandé par la Mairie à la SOGEDO.

La pression des bornes incendie doit être contrôlée tous les 3 ans par une entreprise spécialisée. La commission sécurité /maintenance aura en charge le suivi de ce dossier.



Transfert pouvoir de police : un arrêté du maire sera pris concernant l'opposition de transfert du pouvoir de police des maires du Pays Ségali Communauté vers la présidente de PSC concernant :

- Pouvoir de police voirie communale
- Pouvoir police stationnement des taxis
- Pouvoir stationnement gens du voyage
- Pouvoir police habitat



Point sur les appartements communaux en location :

- 1- 1^{er} étage Mairie : Départ du locataire

- Remplacements des radiateurs : 2 306,40 € : commande validée
- Montant du loyer fixé à 400 euros, compte tenu des travaux réalisés

2- Appartement Route de la lande

- Départ de la locataire au 01/08/20.
- Quelques travaux de placo sont à prévoir.
Le gouvernement propose aux collectivités des primes financières bonifiées pour l'isolation des logements communaux. Question à creuser.

 Achat masques réutilisables 50 fois : 1 425,23 € Commande validée.

 Journée du Patrimoine 19-20 septembre 2020 : ouverture de l'Eglise.

 Office du Tourisme du Pays Ségali : développer des circuits vélo sur le territoire. Jérôme CUOC est désigné pour suivre ce projet.

 Renseignement branchement eau potable Moulin de Nauze : De futurs acquéreurs du moulin demandent si un branchement au réseau est possible, le coût etc.... A voir avec le syndicat SMELS

 Programmer une réunion avec le responsable des agents techniques à la CPS et la commission voirie : point sur les chantiers en cours et à venir.

 Prochaine réunion du conseil : le 08 septembre 2020 à 20h30

 Réunion des adjoints le Lundi 31 août 2020 à 16h.

Tour de tables des élus concernant les questions diverses :

- Des administrés de Noyès se plaignent de nuisances sonores nocturnes en provenance d'un bois situé proche du village. Se rajoute une inquiétude de certains riverains concernant un risque d'incendie par ce temps de canicule.
Il a été décidé de rencontrer le propriétaire des lieux à l'origine de ces rassemblements nocturnes.
- Responsable Planning réservation et clé pour location de l'abri bois à Versailles : Nadine CANITROT.
- Un planning pour l'arrosage des fleurs place de la Mairie pendant l'été sera effectué et reconduit tous les ans. Il sera assuré par les conseillers responsables du secteur de Camboulazet.
- Etablir un devis auprès d'une entreprise de nettoyage pour l'entretien des sanitaires publics de Camboulazet (1 fois/mois de mai à novembre).
Dossier à voir en commission.

- Un administré propose de céder du terrain route de la Fabrie en venant du Chemin de la Levade pour sécuriser le carrefour. Le conseil municipal prend acte de cette proposition. Dossier à traiter par la commission VRD.
- Un administré du lotissement Bounafouzen interpelle la Mairie concernant l'occupation d'un espace public avec du matériel privé.
- Vestiaires du Foot : Révision de la chaudière gaz.
- La commission association doit fixer une date de réunion avec toutes les associations de la commune en septembre. Maxime Enjalbert demande si cette réunion peut être effectuée avant le 18/09/20 pour anticiper la préparation d'un nouveau trail pour le téléthon.
- Question sur l'avancement des travaux relatifs à la fibre optique. L'armoire a été posée à Camboulazet contre le parc à conteneurs. Les travaux sont en cours.
- Au Village de Pruns :
 - o Le Panneau « Route de Versailles » semble prêter à confusion, plusieurs personnes se trompent et empruntent cette voie pour se rendre à Versailles. Un panneau « voie sans issue » sera commandé et installé pour régler ce problème.
 - o Panneau du hameau « Pruns » à sceller
 - o Prévoir un curage de fossé. Dossier à traiter en commission VRD.
- Vitesse excessive signalée par des riverains de Bounafouzen sur la départementale à la sortie du village en direction de Pruns.
La commission voirie va se renseigner sur la possibilité d'intégrer cette portion de route dans l'agglomération en déplaçant le panneau « Camboulazet » après le lotissement.
- Parc à conteneurs : se renseigner sur la possibilité de commander auprès de PSC (Pays Ségali Communauté) un parc à conteneur au Lotissement Bounafouzen ;
- Chaque agriculteur de la commune recevra une copie de la charte d'engagement départementale des utilisateurs agricoles de produits phytopharmaceutiques validé par la préfecture en juin 2020.
- Carrefour le Broual avec RD 507 : serait-il possible d'agrandir le carrefour pour faciliter l'accès de la ferme aux camions ? Dossier à traiter en commission VRD sur la faisabilité du projet.
- Affaissement d'un regard d'eaux usées au Chemin du Devès. Dossier à traiter en commission VRD
- Une traversée de route a été faite au Broual, la pose de grave sur la tranchée serait souhaitable.